

« 3 MARCHANDS »
SAS, société par actions simplifiée
au capital de 30 000,00 €
Siège social : 8 BOULEVARD DE STRASBOURG
75010 PARIS
R.C.S. de PARIS 100 526 706

Procès-Verbal en date du 03 mars 2026

ASSEMBLEE GENERALE DES DECISIONS UNANIMES
--

Le mardi trois mars deux mille vingt-six à dix-huit heures,

les actionnaires de la société 3 MARCHANDS se sont réunis en Assemblée Générale des Décisions Unanimes au 8 BOULEVARD DE STRASBOURG 75010 PARIS siège social de la société, sur convocation de la présidence.

Le total des parts présentées est égal au nombre d'actions composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par XENNIAL CONSULTING dirigeant(e) de la société.

Décisions

DECISION N°1

Il est pris acte par les actionnaires du transfert du siège social de la société situé initialement au 8 BOULEVARD DE STRASBOURG 75010 PARIS. Le nouveau siège social de la société est alors transféré au 58 rue de Monceau – 75008 Paris.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°2

Les actionnaires confèrent tous pouvoirs à XENNIAL CONSULTING, président de la société, ou son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées. Cette décision est adoptée à l'unanimité. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les actionnaires.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°3

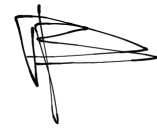
Les status seront modifiés en conséquence et les formalités réalisées auprès des organismes compétents.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Fait à PARIS

Le 03 mars 2026

XENNIAL CONSULTING, Représentée par Monsieur
Benoît Perrusset



✓ Certifié par  yousign